Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 03 décembre 2012
N° CERTA-2012-AVI-702

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans F5 FirePass

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-702

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-702
Titre	Vulnérabilité dans F5 FirePass
Date de la première version	03 décembre 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité F5 sol14046 du 29 novembre 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risques

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- déni de service à distance ;
- atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

F5 FirePass version 7.0.0

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *F5 FirePass SSL VPN*. Elle permet à un attaquant d'exécuter du code arbitraire à distance ou de récupérer des fichiers arbitraires. Elle concerne le composant *FirePass controller*.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité F5 sol14046 du 29 novembre 2012 :
  http://support.f5.com/kb/en-us/solutions/public/14000/000/sol14046.html

Gestion détaillée du document

03 décembre 2012 version initiale.